

PHOSPHORIA
par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

**PSYCHIATRIE/SANTÉ MENTALE ET NOUVELLE CERTIFICATION :
SPÉCIFICITÉ ET POINTS DE VIGILANCE**

EXPERT INTERVENANT :

Odile DEMOULIN

ingénieur hospitalier qualité et gestion des risque

Dr. Bertrand GARNIER

médecin psychiatre



Distanciel
05 et 06 fév. 2025



Paris / Malakoff
17 et 18 sep. 2025

PSYCHIATRIE/SANTÉ MENTALE ET NOUVELLE CERTIFICATION : SPÉCIFICITÉ ET POINTS DE VIGILANCE

 2 jours

 1 065 € TTC

 05-06/02/2025 - Distanciel
17-18/09/2025 - Paris / Malakoff

 Disponible
en intra

OBJECTIFS

- Comprendre les changements induits par la nouvelle procédure de certification
- Identifier les points de vigilance spécifiques à la psychiatrie et santé mentale
- Adapter les stratégies de mise en œuvre de la démarche de certification en secteur psychiatrique

PROGRAMME

I. COMPRENDRE LES CHANGEMENTS INDUITS PAR LA NOUVELLE PROCÉDURE DE CERTIFICATION

- Clarifier les orientations de la V2024 et les attendus de la HAS
- S'approprier le nouveau manuel de certification
- Se familiariser avec le nouveau compte qualité (Calista)
- Maîtriser les nouvelles méthodes d'évaluation
- Atelier pratique : mobiliser les méthodes d'évaluation V2024 en secteur psychiatrique
- Connaître les étapes de la nouvelle procédure
- Prendre en compte les spécificités de la V2024 en psychiatrie et santé mentale

II. IDENTIFIER LES POINTS DE VIGILANCE EN SECTEUR PSYCHIATRIQUE ET SE PRÉPARER EFFICACEMENT À LA NOUVELLE CERTIFICATION

- Maîtriser les spécificités de l'organisation des soins en psychiatrie
- Identifier les points clés nécessitant une attention particulière dans le cadre de la certification V2024 en secteur psychiatrique
- Atelier pratique : points de vigilance de la certification en psychiatrie et santé mentale
- Appliquer les méthodes d'évaluation V2024 en secteur psychiatrique
- Atelier pratique : évaluer l'activité de psychiatrie et santé mentale
- Adapter la stratégie de mise en œuvre de la démarche de certification en secteur psychiatrique
- Atelier pratique : comment faire de la procédure V2024 une opportunité dans les démarches qualité-risques en psychiatrie et santé mentale ?

III. ÉVALUATION DE LA SESSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Odile DEMOULIN : ingénieur hospitalier qualité et gestion des risques
- Dr. Bertrand GARNIER : médecin psychiatre
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins psychiatres
- Cadres supérieurs et cadres de santé de psychiatrie
- Infirmier(e)s des services/pôles de psychiatrie
- Directeurs des soins
- Directeurs et ingénieurs qualité
- Coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins
- Présidents de CME et médecins en charge des sujets qualité et sécurité des soins au sein de la CME
- Directeurs d'établissement

LES + PHOSPHORIA

- Approche pragmatique et opérationnelle permettant une mise en pratique immédiate des concepts abordés
- Interventions d'experts ayant une expérience significative en certification et gestion de la qualité en psychiatrie
- Ateliers interactifs favorisant l'échange d'expériences et l'appropriation des meilleures pratiques
- Suivi personnalisé et évaluation continue pour assurer la progression et l'atteinte des objectifs pédagogiques

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr



Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

**Référence module : MOD_00547 : Psychiatrie/santé mentale et nouvelle certification :
spécificité et points de vigilance**

Tarif individuel : 1 065 €	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	<input type="checkbox"/> 05-06/02/2025 - Distanciel	<input type="checkbox"/> 17-18/09/2025 - Paris / Malakoff

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

▼ Civilité <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

▼ Civilité <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

▼ Civilité <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) : <input type="checkbox"/> Directeur des affaires médicales <input type="checkbox"/> Directeurs des soins <input type="checkbox"/> Dir/Resp de la formation continue		▼ Service ou Pôle d'appartenance : <input type="checkbox"/> Dir/Resp des ressources humaines <input type="checkbox"/> Responsable administratif <input type="checkbox"/> Autre :
► Adresse e-mail (Obligatoire) :		► Téléphone (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

<input type="checkbox"/> Établissement	<input type="checkbox"/> Personne Physique
► Raison Sociale :	► Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :	
► Code Postal :	► Ville :

SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :	► Téléphone :
▼ Frais d'inscription pris en charge par : <input type="checkbox"/> L'Établissement <input type="checkbox"/> Participant	▼ Subrogation financière par : <input type="checkbox"/> ANFH <input type="checkbox"/> Autre OPCO	Autre (préciser) :	
► Raison Sociale :	► Facturation sur Chorus Pro : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	► Si oui, N° d'engagement :	
► Adresse (numéro, voie et complément) :			
► Code Postal :	► Ville :	► E-mail :	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les pages suivantes)

Fait à le	Fait à le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 26 ans

4000 professionnels de santé formés chaque année et plus de 200 formateurs experts santé

300 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la santé physique et psychologique des soignants

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Pour toute annulation dans les 20 jours intervenant avant le premier jour de formation : 50% du coût total de la formation est due.

Pour toute annulation intervenant 8 jours avant le premier jour de formation : 100% du coût total de la formation est due.

Toutefois, Phosphoria offre la possibilité à l'entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique et sous condition de retour signé des conventions. Pour les formations intra-établissement : toutes annulations par l'établissement doit être confirmée par écrit, cette dernière entraînera la facturation des frais engagés sur présentation de justificatifs.

Report des formations : toute demande de report doit être formulée par écrit et reçue 4 semaines avant le 1^{er} jour de la formation.

Les reports d'inscription sur une autre session du même programme de formation jusqu'à la fin de l'année calendaire sont admis moyennant des frais supplémentaires forfaitaires de 95 €, sous réserve du règlement de la facture concernée.

Annulation des organisateurs : les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler cette formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les stagiaires inscrits sont avertis par écrit. Seuls les frais d'inscription sont remboursés conformément à l'article L.6354-1 du Code du travail, y compris dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu notamment le jour-même de la formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

